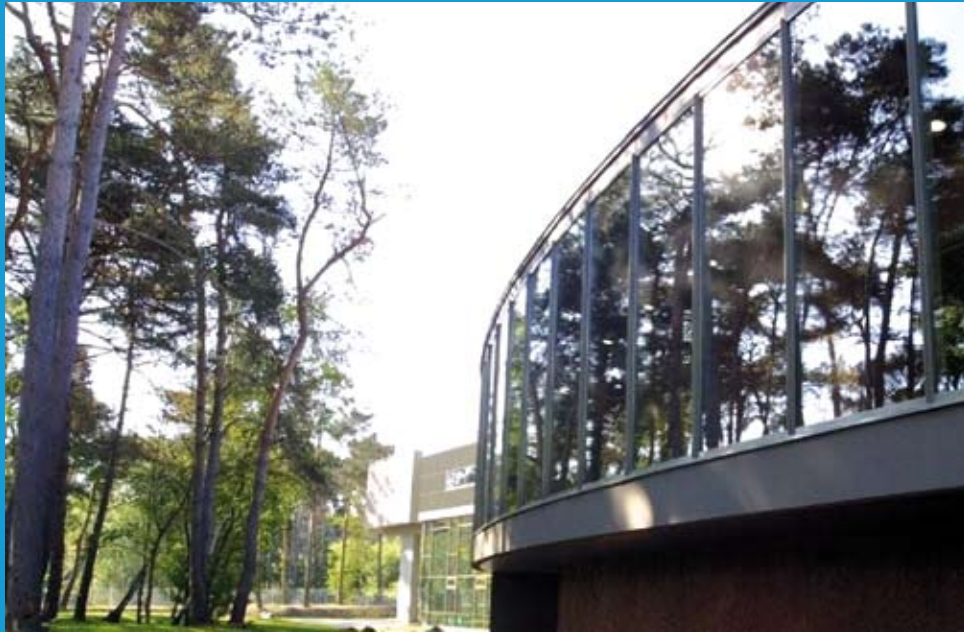


Transmettre un esprit d'innovation et d'initiative

INGÉNIEUR PAR L'APPRENTISSAGE



Télécommunications
Électronique
Technologies de l'Information
Réseaux Informatiques
Systèmes Embarqués
Automatique et Robotique Industrielle
Génie Électrique et Transport
Mécatronique
Ingénieur d'Affaires
Ingénieur Finance
Énergie et Développement durable
Biotechnologies et Biomédical

ESIGELEC



École
supérieure
d'ingénieurs

Le cycle ingénieur par l'apprentissage

L'ESIGELEC offre 90 places d'apprentis par an sur des promotions de 300 élèves environ.

Née en 1997 de la volonté conjointe de l'École, de la CCIR et des industriels, cette filière bénéficie d'un soutien important et résolu de la Région Haute-Normandie. Aujourd'hui près de 300 élèves répartis sur les 3 années du cycle ingénieur effectuent leur cursus par l'apprentissage dans plus de 160 entreprises.

Leur composante haut-normande est importante mais elles sont réparties sur l'ensemble du territoire.

La formation par l'apprentissage conduit au même diplôme que la formation classique : le diplôme d'ingénieur de l'ESIGELEC, reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur, délivré sous visa ministériel. Dans le cadre de l'apprentissage, il se prépare en 3 ans en alternant les périodes d'enseignement à l'ESIGELEC et de formation pratique en entreprise. Il implique une mission à l'international de 2 mois.

L'alternance dès la première année du cycle ingénieur : une symbiose parfaite avec l'entreprise

L'alternance est mensuelle pendant 18 mois, avec des cours spécifiques, puis adaptée lors de la seconde partie de la 2^e année et sur la totalité de la 3^e année. Les cours sont alors effectués en commun avec la filière classique pour favoriser un enrichissement mutuel des futurs ingénieurs et permettre l'accès aux différentes dominantes, choisies en accord avec l'entreprise. Ceci permet une fertilisation croisée des 2 cycles, qui s'opère également dans le projet ingénieur.

Trois années d'études entièrement gratuites et un salaire versé par l'entreprise

Le financement des études est pris en charge par la Région Haute-Normandie et par les entreprises par l'intermédiaire de la taxe d'apprentissage. L'apprenti perçoit un salaire pendant ses 3 années de formation. Ce salaire est fonction de son âge et de l'ancienneté du contrat.

L'apprenti bénéficie des mêmes droits aux congés payés que les autres salariés de l'entreprise (5 semaines).

	Âge de l'apprenti	
	18 à 20 ans	21 an et +
1 ^{re} année	41 % du SMIC	53 % du SMIC*
2 ^e année	49 % du SMIC	61 % du SMIC*
3 ^e année	65 % du SMIC	78 % du SMIC*

*ou du salaire minimum conventionnel afférent à l'emploi occupé, s'il est favorable

Une admission concertée école - entreprise

L'admission dans la filière apprentissage nécessite d'être reçu à l'ESIGELEC et embauché par une entreprise validée par l'ESIGELEC.

La sélection par l'ESIGELEC s'opère à travers les concours d'admission ouverts aux étudiants provenant des classes préparatoires ou d'une autre formation de niveau Bac+2.

L'apprentissage est également ouvert aux élèves issus du Cycle préparatoire intégré international. Le recrutement par l'entreprise se fait suivant la procédure d'embauche propre à l'entreprise. Le contact avec l'entreprise peut avoir été de l'initiative du candidat avant même les concours ou être proposé par l'École.

À la suite de cette double sélection, le candidat signe un contrat d'apprentissage, c'est-à-

dire un contrat de travail à durée déterminée de type particulier. Il est alors apprenti salarié d'une entreprise.

Dans le cadre de partenariats avec des entreprises industrielles, quelques postes d'apprentis peuvent être proposés à des étudiants de nationalité étrangère.

Un tutorat école - entreprise

Un co-tutorat de l'apprenti est assuré conjointement par l'entreprise et l'ESIGELEC.

Dans l'entreprise, l'apprenti est encadré par un ingénieur : le tuteur industriel. Celui-ci guide l'apprenti dans l'entreprise et permet l'acquisition progressive du métier.

À l'ESIGELEC un professeur assure la fonction de tuteur enseignant : celui-ci a pour mission le suivi des études, le soutien et l'évaluation.

L'évaluation des connaissances associe à la fois les acteurs de l'entreprise et ceux de l'ESIGELEC.

Des avantages pour les entreprises

L'apprenti est formé par l'entreprise en fonction de ses besoins. Il est immédiatement opérationnel dès l'issue de sa formation. Il s'adapte vite à la culture de l'entreprise.

L'apprentissage permet une relation privilégiée entre l'apprenti et l'entreprise.

L'entreprise bénéficie de primes pour l'embauche d'un apprenti :

- ◆ primes de soutien à l'effort versées à l'issue de chaque année de formation : 1 830 €
- ◆ complément de 7,62 € / heure pour les formations ayant une durée supérieure à 600 h et à concurrence de 800 h par an, soit un maximum de 1 525 € par an.

Pour un apprenti effectuant sa formation par l'apprentissage à l'ESIGELEC, l'entreprise touche environ 7 320 € sur 3 ans.





1^{re} année : 730 h à l'ESIGELEC, 800 h en entreprise en alternance mensuelle

Séquence scolaire : elle porte sur les matières scientifiques fondamentales, les compétences techniques, l'expression écrite et orale, et les langues. Elle s'oriente résolument vers l'électronique, l'informatique, l'électrotechnique, les systèmes asservis, et une mise en application (réalisation électronique).

Séquence entreprise : elle s'inscrit dans le cadre d'une mission d'approche de l'entreprise. 4 mois sont consacrés à la participation à la production dans ses différentes composantes et 1 mois à la pratique de services non productifs.

2^e année : 720 h à l'ESIGELEC, 1 070 h en entreprise en alternance mensuelle puis adaptée

Séquence scolaire : elle porte sur l'électrotechnique, l'électronique générale, l'automatique, l'informatique générale et industrielle, les réseaux. Dans les matières non-scientifiques, l'accent est mis sur l'anglais : chaque apprenti doit passer les épreuves du TOEIC (Test of English for International Communication).

En milieu de 2^e année, les élèves apprentis rejoignent les élèves du cursus classique pour les enseignements de la dominante, choisie parmi les 12 suivantes (dont 8 bilingues anglais-français) :

- ◆ Ingénierie des Systèmes Électroniques de Télécommunications
- ◆ Ingénierie des Communications
- ◆ Génie des Systèmes d'Information
 - 2 parcours :
 - ◆ Informatique Décisionnelle
 - ◆ Informatique en Réseau
 - ◆ Architecture et Sécurité des Réseaux
 - ◆ Automatique et Robotique Industrielle
 - ◆ Ingénierie des Systèmes Embarqués
 - ◆ Génie Électrique et Transport
 - ◆ Mécatronique et Génie Électrique
 - ◆ Ingénieur d'Affaires, 2 parcours :
 - ◆ Distribution Énergie et Signaux
 - ◆ Informatique et Réseaux
 - ◆ Ingénieur Finance
 - ◆ Énergie - Développement durable
 - ◆ Biotechnologies - Biomédical

Séquence entreprise : l'apprenti doit mener à bien un projet technique important, le résultat devant concourir à l'avancée technologique de l'entreprise.

3^e année : 450 h à l'ESIGELEC, 1 000 h en entreprise en alternance adaptée

Séquence scolaire : les enseignements scientifiques et techniques, communs avec ceux des élèves de 3^e année de la filière classique, consistent principalement en l'approfondissement de la dominante.

Séquence entreprise : elle comporte une mission à l'étranger et le projet de fin d'études.

La mission à l'étranger, d'une durée de 2 mois en début d'année, a pour objectif de sensibiliser l'apprenti aux aspects internationaux des marchés de la production et du management. Le projet de fin d'études est le couronnement de la formation. Le futur ingénieur assume une mission englobant les différents aspects techniques, humains, correspondant à son niveau de responsabilité.

Le cursus : un équilibre entre théorie et pratique

La rentrée à l'ESIGELEC a lieu mi-septembre pour l'ensemble des élèves. La période allant de la mi-septembre à la fin du mois d'octobre, est mise à profit pour favoriser une bonne intégration des apprentis, qui par la suite sont en groupe spécifique.

(1) - Les apprentis sont en entreprise 15 jours en avril et du début du mois de juin jusqu'à la mi-septembre

(2) - Les apprentis sont 3 semaines en entreprise durant ce semestre

En dehors de ces périodes en entreprise, les 3 filières classique, apprentissage et Fontanet suivent les cours ensemble notamment dans le domaine du management, des approches métiers et des enseignements de dominantes. Cette période de tronc commun est utilisée aussi pour la réalisation du projet ingénieur



Lors de mon cursus à l'ESIGELEC, après 2 ans de classe préparatoire, j'ai eu l'opportunité d'effectuer mes 3 années d'apprentissage dans différentes entités de France Telecom. Cela m'a alors permis d'avoir un très bon aperçu de tous les métiers qui s'offraient à moi à la fin de mon cursus.

L'apprentissage m'a permis d'avoir des responsabilités difficiles à obtenir dans le cadre d'un stage classique. Ainsi, lors de ma mission à l'étranger en Angleterre, l'équipe dans laquelle j'ai été intégrée n'a pas hésité à m'envoyer en Roumanie afin de faire une présentation en anglais sur un service d'Orange ! Ce cursus m'a permis d'obtenir de solides compétences techniques mais aussi managériales. Cela m'a donné une très bonne approche de la vie professionnelle, et des rouages de l'entreprise et j'ai acquis une meilleure autonomie.

Je me suis aussi impliquée dans la vie associative au sein de l'école qui est vraiment riche et animée, et surtout, faite pour tout le monde ! Cela m'a permis de découvrir des activités, de faire des rencontres pendant les manifestations étudiantes comme le TIE ou la course croisière de l'EDHEC ! Je me suis vraiment épanouie lors de mon cursus à l'ESIGELEC, et tout ce que j'ai fait pendant ces 3 années, restera inoubliable.

Pour finir, je peux vous dire que l'apprentissage donne un avantage non négligeable sur le marché de l'emploi. Je n'ai jamais regretté d'avoir choisi la voie de l'apprentissage aussi bien pour des raisons financières que pour l'expérience supplémentaire acquise.

Olivia CAO - Promo 2009

CURSUS		Admission et entretien en entreprise	
1 ^{re} année Phase I	Spécifique apprentissage	Alternance mensuelle	
		à l'ESIGELEC	en entreprise
		730 heures	800 heures
		360 heures	510 heures
2 ^e année Phase II	Tronc commun	Alternance adaptée ⁽¹⁾	
		360 heures	560 heures comprenant la mission à l'étranger
3 ^e année Phase III	Tronc commun	Alternance adaptée ⁽²⁾	
		450 heures	1 000 heures
		Délivrance du diplôme d'ingénieur ESIGELEC	
		Nombre d'heures à l'ESIGELEC 1 900 heures	Nombre d'heures en entreprise 2 870 heures

Des partenariats constructifs

Des partenariats entre l'ESIGELEC et les entreprises ont été établis pour faciliter la recherche de postes d'apprentis dans les entreprises.

A titre indicatif, ces entreprises ont déjà pris des élèves de l'ESIGELEC en apprentissage :

ABB FRANCE, ACKSYS COMMUNICATION ET SYSTEMES SARL, ACTEMIUM NASSANDRES, ACTEMIUM SAS GTIE ROUEN IIE, ACTEMIUM SOCIETE GTIE OISE SAS, ADEN LABS, ADN-AXDANE SARL, AEN, AGRO PARIS TECH, AIR LIQUIDE, AIRCELLE SA, ALCATEL BUSINESS SYSTEMS, ALCATEL LUCENT ENTERPRISE, ALTITUDE INFRASTRUCTURE, ALTITUDE TELECOM, APV FRANCE, AREVA T&D, ARVIN MERITOR LVS FRANCE, ATS, AUTOLIV ELECTRONIC SAS, BOUYGUES TELECOM, BULL FORMATION, BULL SAS, CALYON, CEGELEC PARIS, CETE APAVE NORD OUEST, CLEMESSY SA, CSTB, D2T, DANONE, DCNS LORIENT, DCNS DIVISION SERVICES BREST, DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME, DESORMEAUX, DGEM, DII SA, DINEL SAS, EADS DEFENCE & SECURITY SYSTEMS, EADS FRANCE, ECO-SOLUTION, EDF RESEAU DISTRIBUTION, EDF RESEAU DISTRIBUTION BERE AMIENS, EPIQ SARL, ERAME ELECTRONIQUE, ERMES, ETDE, ETDE INDUSTRIES, EURALIS GROUPE SAS, EUROCOPTER, EVOBUS FRANCE SAS, FASEO SARL, FERRERO FRANCE, FLEXIFRANCE, FORCLUM ESTUAIRE, FORCLUM RHONE-ALPES SAS, FRADELEC SARL, FRANCAISE DE MECANIQUE, FRANCE TELECOM, FT / ORANGE BUSINESS SERVICES, GAZ DE FRANCE, GREEN SAS, GRTGAZ, HISPANO SUIZA, HUTCHINSON, LE JOINT FRANÇAIS, IBITEK, IBM FRANCE SA, IDM SA, IDT SARL, IDVU SA, INEO INFRACOM SUEZ, INFOSAT ICPS, INTERCOM

TECHNOLOGIES, LABBE ELECTRICITE, LEGRAND FRANCE SA, LRBA DGA, LUBRIZOL FRANCE, MAIRIE DE ROUEN, MASSELIN ENERGIE SAS, NEXTER SYSTEMS, NEXTIRAONE France, NORELEC VAL-DE-SEINE SAS, NXP PHILIPS SEMICONDUCTORS, OVERSPEED ELECTRONIQUE SARL, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, PK TECHNOLOGIES SAS, PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA, RENAULT CLEON SAS, RENAULT TECHNOCENTRE SAS, RENAULT TRUCKS, RET SEO, ROCKWELL AUTOMATION SAS, RTE EDF TRANSPORT, RTE SE NORMANDIE PARIS, RTI, RX-RAD, S2M, SAGEM DEFENSE SECURITE, SAME ASSELIN THIBEAU, SCHNEIDER ELECTRIC, SDEL NORD SAS, SEEM, SERIMAX SAS, SERMA INGENIERIE, SERNELEC, SFR SA, SGT, SIEMENS FRANCE SAS, SIEMENS TRANSPORTATION SYSTEMS SAS, SNCF EIMM QUATRE MARES, SNCF OUEST RENNES, SNECMA MOTEURS, SOGETI INFRASTRUCTURE SERVICES, SOLUS ELEC, SPIE EST, SPIE ILE DE FRANCE NORD-OUEST, SPIE OUEST-CENTRE SAS, SQLI, STPEE, SYNCHRONIC SARL, TAGSYS SAS, TDF, TEAM RESEAUX SAS, THALES AIR SYSTEMS, THALES AVIONICS, THALES COMMUNICATIONS, THALES DIVISION SERVICES, THALES SYSTEMES AEROPORTES SA, TIMKEN FRANCE SAS, TOTAL SA, VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE LIAISON, VALOIS PHARM, VEOLIA TRANSPORT NORMANDIE INTERURBAIN SAS, WOR INGENIERIE

Afin d'augmenter leurs chances de sélection, les candidats à l'apprentissage sont encouragés à démarcher eux-mêmes des entreprises.

Vos contacts :

Habib BALDÉ
Directeur de l'apprentissage
habib.balde@esigelec.fr

Kristell DUCROCQ
Attachée de direction
kristell.ducrocq@esigelec.fr

Coralie LESAGE
Assistante
coralie.lesage@esigelec.fr

Technopôle du Madrillet
Avenue Galilée - BP 10024
76801 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
FRANCE
Tél. : +33 (0)2 32 91 58 58
Fax : +33 (0)2 32 91 58 59
E.mail : esigelec@esigelec.fr

L'ESIGELEC est une Grande École d'Ingénieurs, sous statut privé, créée en 1901. Reconnue par l'État, elle est soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen (CCIR) qui la cogère dans le cadre d'une association loi 1901 avec la Société des Ingénieurs en Génie Électrique (SIGELEC, regroupant les anciens élèves), les entreprises (grands groupes et PME), les collectivités (Région et Agglo), et l'enseignement supérieur (université).

L'ESIGELEC est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) à délivrer le diplôme d'ingénieur, qui confère le Master's Degree. Son ministère de tutelle est celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle est membre de la Conférence des Grandes Écoles.

L'IRSEEM (Institut de Recherche en Systèmes Électroniques Embarqués) développe une recherche partenariale à vocation industrielle. Ses activités sont labellisées par le Ministère.



Pôle d'enseignement supérieur et de recherche de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen

